

Conseil d'arrondissement – 10e

Séance du lundi 6 octobre 2014

Vœu déposé par Déborah PAWLIK et les élus du groupe UMP

Relatif à un plan d'action pour améliorer la propreté des rues de Paris et du 10^e arrondissement

CONSIDERANT qu'une majorité de Parisiens ne sont pas satisfaits du niveau de la propreté à Paris ;

CONSIDERANT les déclarations du Maire honoraire de Paris peu après la fin de son mandat en 2014 : « *Je m'aperçois qu'il y a des choses où j'ai peut-être cédé trop vite [...] Du point du service public par exemple de la propreté* » ;

CONSIDERANT que, dans le 10^e, la situation s'est particulièrement dégradée depuis quelques mois, notamment dans les quartiers particulièrement fréquentés tels que le quartier des portes, des gares, ou du Canal-Saint-Martin ;

CONSIDERANT que, dans notre arrondissement, les citoyens de mobilisent depuis plusieurs semaines pour faire entendre leur mécontentement, notamment au travers d'une pétition qui a déjà reçu plus de 500 signatures ;

CONSIDERANT que la Maire de Paris avait annoncé le 10 avril dernier la présentation prochaine d'un « plan d'action » pour améliorer la propreté des rues de Paris, sans qu'il n'ait été dévoilé à ce jour ;

CONSIDERANT que notre ville, l'une des premières destinations touristiques mondiales, n'est classée que 31e sur 40 pour le critère de la propreté selon une étude du site TripAdvisor (2012) ;

CONSIDERANT que le 10^e étant l'une des principales portes d'entrée sur Paris, par la présence de deux gares internationales, notre arrondissement devrait offrir un visage accueillant aux touristes ;

CONSIDERANT que la Ville prélève chaque année une taxe de balayage pour couvrir les dépenses de nettoyage des rues, cet impôt ayant augmenté de 600 % en 2011 pour certains ménages parisiens ;

CONSIDERANT que le bilan social de la Direction de la Propreté et de l'Eau fait apparaître un taux d'absence compressible élevé (9,83 % pour 2013), trahissant un malaise des agents et une mauvaise organisation des services ;

CONSIDERANT que l'organisation du nettoyage des rues n'est pas répartie de façon optimale dans la journée, et que dans le 10^e le manque se fait notamment sentir dans certains quartiers attractifs et fréquentés en fin de journée tels que le quartier Strasbourg-Saint-Denis ;

CONSIDERANT que le remplacement des sacs des corbeilles de rues n'est pas suffisamment fréquent, ce qui incite à des dépôts sauvages qui sont ensuite particulièrement difficiles à éradiquer, et que ce phénomène a été amplifié par le dernier modèle des corbeilles de rue ;

CONSIDERANT que le balayage des rues pourrait être plus efficace et moins pénible si les agents étaient plus largement équipés de moyens mécaniques et si le matériel était moins vétuste ;

CONSIDERANT que la lutte contre les épanchements d'urine nécessite l'implantation de mobilier urbain supplémentaire et l'élargissement des horaires des sanisettes ;

CONSIDERANT enfin que l'action en faveur de la propreté passe aussi par la mise en place d'une politique de sensibilisation des Parisiens au vivre-ensemble, mais aussi d'une politique de fermeté en matière de lutte

contre les incivilités, tels que les dépôts sauvages de déchets ou les épanchements d'urine dans la rue ou devant les halls d'immeubles ;

Déborah PAWLIK et les élus du groupe UMP émettent le vœu que :

- **la Maire de Paris présente au plus vite son plan d'action pour améliorer la propreté des rues de Paris, comprenant nécessairement :**
 - o **un volet pour lutter contre l'absentéisme compressible par une meilleure prise en compte de la pénibilité et de la difficulté des conditions de travail ;**
 - o **une meilleure répartition des opérations de nettoyage dans la journée pour garantir un état constant de propreté ;**
 - o **l'augmentation du nombre de corbeilles de rues et une fréquence plus élevée de renouvellement de leurs sacs ;**
 - o **l'accroissement du nombre de poubelles dans les rues commerçantes pour empêcher les dépôts sauvages de cartons ;**
 - o **le recours plus systématique à la mécanisation du nettoyage des rues : aspirateurs électriques de déchets, etc ;**
 - o **l'augmentation du nombre de sanisettes dans les quartiers où les épanchements d'urines sont fréquents ;**
 - o **l'élargissement des horaires d'ouverture des sanisettes dans les quartiers qui le nécessitent ;**
 - o **la mise en place d'actions de sensibilisation à l'égard du respect de nos quartiers et l'application d'une politique de tolérance zéro à l'encontre des auteurs d'incivilités ;**
- **que des brigades vertes soient créées afin de permettre aux différents maires d'arrondissement de disposer de véritables prérogatives en matière de propreté ; qu'à cette fin les directions locales de la propreté soient déléguées aux arrondissements ;**
- **que le maire du 10^e arrondissement s'empare au plus vite de la question, et prenne toutes les mesures utiles pour que la propreté s'améliore enfin dans nos quartiers.**